



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel électrique et électronique

Question orale n° 1117

## Texte de la question

M. Jean Grenet alerte M. le ministre chargé de l'industrie sur le devenir de l'unité de production de l'usine Sagem de Mouguerre, aujourd'hui majoritairement détenue par la société d'investissement américaine *The Gores group*. Il y a peu, il a été informé sur les dispositifs de délocalisations de charge de travail vers des sites du même groupe, notamment en Tunisie. Le départ de l'unité de Mouguerre et de la fabrication des terminaux haut débit pour la fin de l'année 2010 lui a été confirmé depuis. Il précise que ces terminaux reviendront ensuite sur le sol national achetés par nos concitoyens aux opérateurs haut débit. Il attire son attention sur un cas particulier qu'est l'appel d'offres que s'apprête à réaliser, pour la fin de l'année, l'entreprise publique ERDF pour la fourniture de près de 3,5 millions de nouveaux compteurs d'électricité destinés à changer le modèle de l'ensemble des compteurs domestiques résidentiels français. Or il s'interroge sur les éléments du cahier des charges de cette consultation dans la mesure où, si le seul critère du prix était retenu, cela entraînerait de fait une production en pays *low-cost*. Il lui semble qu'une commande réalisée par une entreprise publique française pour des équipements destinés et payés par les ménages français aurait tout intérêt à être fabriquée sur notre sol, d'autant plus qu'ils pourraient faire l'objet de développements technologiques dans les unités de recherche et développement que possède Sagemcom ou d'autres groupes présents en France. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les initiatives qu'il compte prendre pour maintenir l'emploi chez Sagem à Mouguerre.

## Texte de la réponse

### AVENIR DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE L'USINE SAGEM DE MOGUERRE

M. le président. La parole est à M. Jean Grenet, pour exposer sa question, n° 1117, relative à l'avenir de l'unité de production de l'usine Sagem de Mouguerre.

M. Jean Grenet. Ma question s'adresse à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie, dont je souhaite attirer l'attention sur la situation de l'usine Sagem située à Mouguerre, près de Bayonne.

Le groupe Sagemcom, issu de la branche communication de l'ex-Sagem, est aujourd'hui majoritairement détenu par la société d'investissement américaine The Gores Group.

Acteur international de l'électronique et des terminaux haut débit, Sagemcom s'appuie sur des unités de production dont certaines sont encore présentes en France. C'est le cas de l'usine Sagem de Mouguerre qui compte 300 salariés.

Alerté il y a quelques mois à propos des dispositifs de délocalisation de matériels et donc de charge de travail vers d'autres sites du même groupe, notamment en Tunisie, j'ai rencontré les dirigeants de cette société. Ils m'ont expliqué que le secteur de l'électronique domestique était aujourd'hui hautement concurrentiel. Pour permettre à leur entreprise de survivre, ils considèrent indispensable de délocaliser la production dans un pays à bas coût de main d'oeuvre.

Ainsi, le départ de l'unité de Mouguerre de la fabrication des terminaux haut débit pour la fin de l'année 2010 m'a été confirmé. Les terminaux fabriqués reviendront cependant ensuite sur le marché national, achetés par nos concitoyens aux opérateurs hauts débits.

J'ai bien conscience que ce cas d'espèce n'est pas le seul à ce jour et qu'il vient s'ajouter à la longue liste des délocalisations qui affectent le tissu industriel français.

J'appelle toutefois votre attention sur le cas très particulier de l'appel d'offres que s'apprête à lancer à la fin de l'année, l'entreprise publique ERDF - j'y insiste : c'est une entreprise publique - pour la fourniture de près de trois millions et demi de nouveaux compteurs d'électricité destinés à renouveler l'ensemble des compteurs domestiques résidentiels français.

Je m'interroge sur les éléments du cahier des charges de cette consultation. Ne retenir que le prix comme critère entraînerait, inévitablement, une production en pays à bas coût. Il s'agirait, en l'occurrence, de la Tunisie, si Sagem remportait ce marché.

Il me semble que les équipements commandés par une entreprise publique française, pour les ménages français et payés par ces derniers, auraient tout intérêt à être fabriqués sur le territoire national.

Je sais l'attachement de M. le ministre Estrosi à notre tissu industriel et sa capacité à traiter les dossiers complexes.

Dernièrement, il a déclaré à l'Assemblée Nationale que ces délocalisations " n'étaient pas inexorables à condition d'une volonté politique affirmée ". Je compte sur cette volonté politique pour maintenir et sauver l'emploi chez Sagemcom à Mouguerre.

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Monsieur le député, je reconnais, dans votre question, votre expertise sur toutes les questions industrielles et d'emploi, ainsi que votre parfaite connaissance de votre territoire ; vous montez toujours au créneau pour le défendre.

Ce n'est ainsi pas la première fois que vous interpellez le Gouvernement sur l'avenir de l'activité du site de Mouguerre ; c'est d'ailleurs ce qui nous a permis d'avancer. Vous avez en effet attiré très tôt notre attention sur l'activité de ce site, affectée par une baisse de la demande et une forte concurrence sur les prix.

Afin de compenser l'arrêt de la production à Mouguerre des terminaux ADSL, aux coûts de production élevés, la direction de Sagemcom a mis en place un plan d'action destiné à redéployer de l'activité sur le site. En novembre 2009, a été décidé le transfert de la production d'équipements professionnels GSMR vers le site. Cette activité représente environ 50 emplois. De nouvelles prises de commandes apportent également une charge complémentaire, correspondant à une quarantaine d'emplois. Une grande partie de l'activité nécessaire au maintien et à la préservation des emplois sur le site a ainsi pu être obtenue.

Par ailleurs, depuis un an, Sagemcom poursuit ses efforts pour informer les élus locaux et la représentation nationale de l'avenir du site de Mouguerre.

S'agissant des enjeux non moins importants du plan de déploiement par ERDF des compteurs communicants sur la décennie 2010-2020, au titre d'un premier appel d'offres, Sagemcom s'est déjà vu attribuer - nous nous en réjouissons - une expérimentation à grande échelle, qui porte sur 300 000 compteurs.

Comme vous le savez, le droit européen des marchés intérieurs et des marchés publics impose à ERDF de mettre en concurrence ses partenaires. Je peux néanmoins vous assurer que, sur ce marché, les industries nationales sont compétitives. Le succès de Sagemcom sur des marchés initiaux de définition puis d'expérimentation en est un bon gage et en apporte la preuve. Certes, ce secteur est très concurrentiel, mais les industriels français, notamment Sagemcom, y sont bien représentés.

Si la concurrence s'exerce par les prix, les cahiers des charges pour les équipements comportent des critères de classement reposant sur la qualité, la performance et l'adéquation aux besoins spécifiques. Il ne s'agit donc pas de se contenter d'un raisonnement sommaire fondé sur les seuls prix, et ces critères permettent bien aux industriels candidats, notamment aux industriels français, de faire valoir leur excellence dans le processus de production. C'est également un bon gage pour l'avenir des activités industrielles en France.

M. le président. La parole est à M. Jean Grenet.

M. Jean Grenet. Je vous remercie de votre réponse, monsieur le secrétaire d'État. Cette question me préoccupe évidemment ; il s'agit d'une entreprise de 300 salariés.

Je trouve effectivement choquante la délocalisation de la production d'équipements destinés à revenir sur le territoire national dans le cadre d'une commande publique. J'ignore si le cahier des charges des appels d'offres le prévoit mais il faudrait trouver des solutions de nature à éviter que nous soyons battus dès le départ.

Vous me laissez quelque espoir. Puisseons-nous donc obtenir satisfaction ! J'espère que l'avenir de Mouguerre pourra être préservé. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour ma circonscription. Je vous remercie donc de votre attention, présente et à venir.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Grenet](#)

**Circonscription** : Pyrénées-Atlantiques (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 1117

**Rubrique** : Industrie

**Ministère interrogé** : Industrie

**Ministère attributaire** : Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er juin 2010, page 5932

**Réponse publiée le** : 9 juin 2010, page 4065

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juin 2010